

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Rapport n° 3: Cotisation Entente Neste et Rivière de Gascogne

Il s'agit de valider l'adhésion au SAGE Neste et Rivière de Gascogne et d'en accepter la participation de 69 € qui n'était pas prévue au Budget et qui sera inscrite dans la Décision Modificative n°2.